

## Conditions générales pour la location du mobil home Willerby Cottage

Location de particulier à particulier : Mobil home Willerby pour 5 personnes du samedi 15h00 au samedi 11h00.

Le prix de la location inclus : La redevance du camping, le forfait pour 1 véhicule, l'eau, l'électricité et le gaz ainsi que l'accès aux équipements et prestations du camping : Le Bosc d'en Roug, 66750 Saint Cyprien.

Sont fournis : Housses hypoallergéniques pour literies, 5 oreillers synthétiques, 5 couettes de lits.

Ne sont pas fournis : Les draps et le linge de maison.

Reste à charge : Dès votre arrivée, une taxe de séjour de ~ 0.37 € par jour et par personne est à régler au camping.

Validation de la réservation : Un versement de 30% de la location globale à titre d'arrhes vous sera demandé.

Il convient de nous renvoyer au plus tard sous 48 h, le contrat de location dûment rempli accompagnée des arrhes.

Ces arrhes maintiennent la validité de votre réservation 24 h après la date d'arrivée prévue.

A défaut, la réservation sera considérée comme annulée, nous disposerons de l'hébergement et des arrhes.

Le solde du séjour est exigible au plus tard, un mois avant la date de votre arrivée.

En cas de non-paiement, la location pourra être relouée. Dès réception du solde du séjour, un reçu vous sera envoyé.

En cas d'annulation : Les arrhes sont remboursables, si votre désistement nous parvient par lettre recommandée, un mois avant votre date d'arrivée prévue.

Sinon, il sera retenu sur les arrhes versées, des frais d'annulation calculés en pourcentage sur le prix total du séjour.

Les frais d'annulation sont calculés en fonction du nombre de jours restant à couvrir entre la date d'annulation

et le début du séjour, comme suit : 20% entre 30 et 20 jours ; 25% entre 20 et 7 jours ; 30% moins de 7 jours.

Veuillez respecter le nombre ainsi que l'identité des personnes indiquées sur le contrat de réservation.

Toute infraction à cette règle donnera droit à la résiliation du contrat et l'exclusion des personnes non autorisées, sans aucun remboursement de séjour.

Le propriétaire du mobil home se dégage de toutes responsabilités en cas de pertes ou de vols d'objets personnels, de dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens, pendant leur séjour.

Caution et inventaire : A votre arrivée, un inventaire vous sera remis contre un chèque de caution de 350,00 €

et un autre de 80,00 € pour le ménage non effectué en fin de séjour. Vous devrez vérifier cet inventaire le jour même,

pour être à nouveau vérifié avec le propriétaire (ou son représentant), le jour de votre départ.

Tout matériel manquant ou détérioré devra être remplacé ou sera déduit du chèque de caution.

La location sera rendue dans un état de propretés impeccables. Dans le cas contraire le chèque de 80,00 € ne sera pas restitué.

Clauses particulières : Tout départ prématuré ne pourra être remboursé, sauf cas de force majeure : Accident grave, décès.

La réservation vous assure un emplacement délimité numéroté, mais ne vous donne pas le droit au changement de celui-ci.

L'intérieur de la location est non fumeur et les animaux sont interdits. Les personnes inscrites s'engagent à respecter le règlement intérieur du camping, à utiliser la location sans la dégrader ni troubler la tranquillité du camping.

Rupture du contrat sans indemnités : Pour toute infraction ou tapage nocturne ou plainte du voisinage.